



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### La fabrication de masques en France

Question écrite n° 30380

#### Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la fabrication de masques en France qui a mobilisé la filière textile au plus fort de la crise, en pleine pénurie, et qui aujourd'hui, face à la concurrence des masques jetables importés et la baisse de la demande, ne trouve plus de débouchés. En effet un mois après la sortie du confinement, les industriels français du textile et les entreprises de la confection se retrouvent avec près de 40 millions de masques en stock, qu'ils n'arrivent plus à écouler. Pour les 800 PME françaises qui en un temps record s'étaient lancées en mars dans la fabrication de masques, fournissant dans l'urgence collectivités, services de santé, acteurs économiques et même forces de l'ordre, la sortie de crise sanitaire est un coup dur. Ces entreprises non seulement ne savent plus que faire de leurs stocks de masques en tissu qui ne se vendent pas et ne s'exportent pas plus, mais elles connaissent aussi un redémarrage difficile de leurs activités habituelles, fortement dépendantes de secteurs très impactés par la crise. Mobilisée début mars par l'État afin d'augmenter la capacité de production nationale de masques, la filière textile souhaite aujourd'hui que ce dernier emploie le stock de masques tissus comme stock de réserve, en cas de reprise d'épidémie ou d'épidémie future. Aussi il demande les intentions du Ministre concernant ces nombreux masques invendus.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Bernard Perrut](#)

**Circonscription :** Rhône (9<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30380

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 juin 2020](#), page 4157

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)